



Limoges, le 27 mars 2025

**DELEGATION DEPARTEMENTALE
DE LA HAUTE-VIENNE**

POLE SANTE ENVIRONNEMENT

Dossier suivi par : Karine MADARASSOU

☎ : 05 55 11 54 21

Courriel : ARS-DD87-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr

Limoges Métropole Communauté Urbaine
Pôle aménagement et mobilités durables
Direction de l'aménagement du territoire et
de la stratégie foncière
19 rue Bernard Palissy - CS 10001
87031 LIMOGES Cedex

Nos réf. : DD87-A-25-01-01678

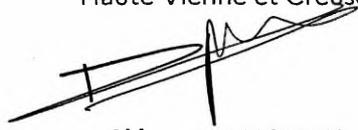
Objet : modification n°1 du PLU de la commune de Rilhac-Rancon.

Par courriel en date du 28/01/2025, vous me demandez mon avis sur le dossier relatif à la modification n°1 du PLU de la commune de Rilhac-Rancon.

Cette modification porte sur les modifications des OAP thématiques et sectorielles n°1 (centre-bourg de Rilhac-Rancon comme polarité première) et n°3 (Dents creuses stratégiques).

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le dossier transmis n'appelle pas de ma part d'observation particulière.

Le Responsable du pôle santé environnement
Haute-Vienne et Creuse



Clément DAIGNAN